

**MAIRIE DE  
LAVILLEDIEU**

66 Le Barry  
07170

Tél. : 04.75.94.81.03  
Fax : 04.75.94.39.77  
[mairie@lavilledieu-ardecche.fr](mailto:mairie@lavilledieu-ardecche.fr)



## REGLEMENT D'UTILISATION DU TERRAIN DE TENNIS MUNICIPAL



### DISPOSITIONS GENERALES

- A - Le court de tennis est strictement réservé aux familles villadéennes.
- B - Pour chaque utilisation du court de tennis, au moins une personne inscrite en Mairie doit être présente.
- C - Il est interdit de faire une reproduction des clés du court de tennis.
- D - Les usagers du court de tennis sont tenus de respecter les installations (filet, banc, clôture, porte).
- E - Les horaires d'ouverture et de fermeture sont de 8 h 00 à 21 h 30 au plus tard.
- F - Le mur d'entraînement est réservé aux usagers à titre individuel.
- G - Des créneaux horaires seront réservés et prioritaires pour les associations relatives à l'activité tennis.
- H - Chaque usager ne pourra utiliser le court de tennis que 6 heures par semaine au maximum et pas plus de 2 heures consécutives.
- I - Chaque usager veillera à bien refermer la porte à clé en partant.



### CONDITIONS D'UTILISATION

- L'âge minimal pour une adhésion est de 10 ans. Dans ce cadre, le court municipal est utilisable sans la présence d'une personne majeure.
- Le montant de la cotisation annuelle est de 30 € (inscription obligatoire en Mairie pour la remise d'une clé).
- Un tarif réduit (20 €) est accordé aux jeunes de moins de 20 ans domiciliés à Lavilledieu, sur présentation des justificatifs d'âge et de domicile en cours de validité.
- L'adhésion court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.
- Aucune action ne pourra être intentée contre la commune en cas d'accident ou de blessure et chaque adhérent devra faire son affaire personnelle d'une assurance couvrant sa responsabilité civile.



### DISPOSITIONS DIVERSES

- J - Les agents municipaux ou les élus peuvent à tout moment effectuer des contrôles sur le court de tennis.
- K - Il est demandé à tous les usagers de respecter et de faire respecter le présent règlement.
- L - Toute infraction aux conditions ci-dessus énoncées pourra entraîner une interdiction d'accès au court de tennis.